

# Rapport d'activités 2020-2021

Du 1<sup>er</sup> septembre 2020 au 31 août 2021



ASSOCIATION  
QUÉBÉCOISE  
POUR L'ÉVALUATION  
D'IMPACTS

Version finale – Novembre 2021

## Mot de la présidente de l'AQÉI



Après réflexion, je trouve l'année 2020-2021 très stimulante à plusieurs points de vue. Au-delà des défis logistiques liés à la pandémie que nous avons su maîtriser, nous avons dû composer avec un renouvellement de la direction en cours d'année. Je remercie nos deux collaborateurs, Pierre Fardeau (DG) et Marie-Josée Lavoie (assistance au DG) pour leur contribution et dévouement. Marie-Josée a été d'un grand support dans la transition et a passé le flambeau d'une main de maître! Nous étions sans directeur, mais non sans une direction claire! Nous avons décidé de devancer la refonte du site WEB afin de simplifier les tâches administratives avec comme objectif de dédier plus de temps au support des différents comités et à la planification stratégique. L'implication dans cet exercice du nouveau directeur général, Karim Samoura, lui a permis de s'approprier rapidement les menus détails de notre organisation. Tout récemment, le CA a confirmé son mandat pour l'année 2021-2022. Merci à Alexandra Boileau qui a accompagné Karim pour la refonte du site Web. Le Comité Programmation, toujours sous l'impulsion dynamique d'Alexandra, nous a offert une programmation soutenue en plus d'innover avec un congrès 100% virtuel. Cette programmation bonifiée a stimulé le nombre d'adhésions individuelles. Avec la campagne de sollicitation de nouveaux membres entreprise à la fin de l'été dernier, nous sommes confiants de récolter le fruit de nos efforts et d'accroître la base de nos membres. Les perspectives pour 2021-2022 sont excellentes. Les démarches entreprises pour la sollicitation de partenaires à notre projet sur l'amélioration de la communication des évaluations environnementales ont résulté à l'atteinte de nos objectifs en termes de participation et financement. Il s'agira d'un chantier important pour la prochaine année qui, nous l'espérons, sera mobilisateur et source de visibilité pour l'AQÉI. Un merci à Jean Hébert (consultant) ainsi que Julie Forget (BAPE) d'avoir su instiller l'énergie et la passion nécessaires au développement de ce projet. Enfin, merci à tous les collaborateurs et membres de l'AQÉI. Votre énergie, implication et support nous animent et nous motivent. Soyons, ensemble, LA référence en évaluation environnementale au Québec.

Lina Lachapelle, ing.

## Table des matières

1	
1.	Affaires administratives ..... 4
1.1.	Conseil d'administration 2020-2021 ..... 4
1.2.	Direction ..... 6
2.	Membership ..... 8
3.	Accomplissements dans la période 1er septembre 2020 au 31 août 2021 ..... 9
3.1.	Assemblée générale annuelle 2020 ..... 9
3.2.	Webinaires ..... 9
3.3.	Refonte du site web ..... 13
3.4.	Congrès virtuel 2021 ..... 13
4.	Activités des comités ..... 15
4.1.	Comité mémoire et avis ..... 15
4.2.	Comité Programmation ..... 15
4.3.	Comité recrutement ..... 16
4.5.	Comité Système de Reconnaissance Professionnelle (SRP) ..... 18
5.	Projet « Mieux communiquer les évaluations environnementales » ..... 19
6.	Activités de représentation et de visibilité ..... 21
6.1.	Organisation du congrès de l'ABO ..... 21
6.2.	IAIA ..... 22
6.3.	Présence sur les réseaux sociaux ..... 23
7.	Activités à venir pour l'année 2021-2022 ..... 23
7.1.	Lac-à-l'épaule - Réflexion sur les orientations stratégiques de l'AQÉI ..... 23
7.2.	Programmation : webinaires et formations ..... 23
7.3.	Congrès annuel de l'AQÉI ..... 23
7.4.	Remise de Prix d'excellence de l'AQÉI ..... 23
7.5.	Projet Mieux communiquer les évaluations environnementales ..... 24
7.6.	Projet sur la reconnaissance professionnelle ..... 24
8.	Partenariats et affiliation de l'AQÉI ..... 24

## AQÉI : Rappel de la mission et des objectifs

L'Association québécoise pour l'évaluation d'impacts (AQÉI) est une organisation à but non lucratif dont l'objectif est de regrouper toute personne, professionnelle ou non, intéressée par l'évaluation d'impacts et par son utilisation dans le processus de planification et de prise de décision, afin :

- D'échanger sur des expériences et des problématiques.
- D'améliorer la qualité professionnelle de l'évaluation d'impacts.
- De généraliser et améliorer l'utilisation de l'évaluation d'impacts.
- D'établir des liens, des collaborations, des échanges avec des associations canadiennes ou internationales visant des objectifs similaires.

Ces objectifs peuvent être atteints par différents moyens dont, notamment :

- Le développement et l'animation d'un réseau de professionnels québécois.
- L'organisation d'un congrès annuel.
- L'organisation de conférences, ateliers et formations.
- La diffusion de publications.

## 1. Affaires administratives

### 1.1. Conseil d'administration 2020-2021

Pour l'année 2020-2021, le conseil d'administration de l'AQÉI était composé de 11 administrateurs, dont certains étaient élus en 2019 et d'autres en 2020, comme le montre le tableau ci-dessous.

*Tableau 1. Liste des membres du conseil d'administration 2020-2021*

Administrateurs. trices	Fonctions	Dernière élection
Lina Lachapelle (SNC-Lavalin)	Présidente	Novembre 2019
Alexandra Boileau (Transfert Environnement Société)	Vice-présidente	Novembre 2020
Marie-Hélène Léger (MERN)	Secrétaire	Novembre 2019
Valérie Groison (Hydro-Québec)	Trésorière	Novembre 2019
Yves Rochon (MELCC)	Membre	Novembre 2019
Jérôme Clément / Geneviève Bélanger (AÉIC)	Membre	Novembre 2020
Érica Guth (Gouvernement de la Nation Crie)	Membre	Novembre 2020
Edna Blanc Civil (professionnel)	Membre	Novembre 2019
Christine Martineau (WSP)	Membre	Novembre 2020
Marc-Antoine Ladouceur (professionnel)	Membre	Novembre 2019
Mario Heppell (professionnel - ABQ)	Membre	Novembre 2019

En fin juin 2021, M. Jérôme Clément, qui a quitté l'Agence d'évaluation d'impacts du Canada (AÉIC), a cédé son poste d'administrateur. Le CA a unanimement désigné Mme Geneviève Bélanger (nouvelle représentante de l'AÉIC), comme nouvelle administratrice en remplacement de M. Clément.

Le conseil d'administration s'est réuni dix (10) fois au cours de la période du 1<sup>er</sup> septembre 2020 au 31 août 2021 (voir Figure 1). Les comptes rendus des réunions sont disponibles dans le Dropbox de l'AQÉI, et accessibles sur demande.

Comme les années précédentes, l'AQÉI pour son fonctionnement s'est appuyée sur sa direction générale et sur différents comités techniques. Plusieurs membres de l'AQÉI, dont certains administrateurs, participent aux travaux de ces comités. Les compositions de ces comités et les comptes rendus de leurs activités sont présentés à la [section 4](#).



Lina Lachapelle  
*Présidente*  
SNC-Lavalin



Alexandra Boileau  
*Vice-présidente*  
Transfert Environnement et  
Société



Valérie Groison  
*Trésorière*  
Hydro-Québec



Marie-Hélène Léger  
*Secrétaire*  
MERN



Erica Guth  
*Administratrice*  
Gouvernement de la Nation  
criste



Geneviève Bélanger (a remplacé  
Jérôme Clément)  
*Administratrice*  
AÉIC



Marc-Antoine Ladouceur  
*Administrateur*  
AUDITERRA



Mario Heppell  
*Administrateur*  
Association des biologistes du  
Québec



Yves Rochon  
*Administrateur*  
MELCC



Pierre Batellier  
*Administrateur*  
BAPE



Christine Martineau  
*Administratrice*  
WSP



Edna Blanc Civil  
*Administratrice*  
GEIGER/UOAM

## 1.2. Direction

### *Directeur général sortant*

Monsieur Pierre Fardeau assure la direction générale de l'AQÉI, il relève du conseil d'administration et met en œuvre le plan d'action en assurant notamment la gestion financière et la coordination des différents comités opérationnels de l'organisme. M. Fardeau a dû quitter ses fonctions à la fin de l'année 2020.



### *Adjointe à la Direction sortante*

Madame Marie-Josée Lavoie poursuit son entente de collaboration avec l'AQÉI en soutenant le directeur dans ses fonctions, permettant ainsi une continuité des opérations. Mme Lavoie relève de M. Pierre Fardeau, elle assure notamment la coordination du comité sur la reconnaissance professionnelle et le recrutement des nouveaux membres. Mme Lavoie a accepté un nouveau défi au sein du ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques et a donc quitté son poste à l'AQÉI en janvier 2021.

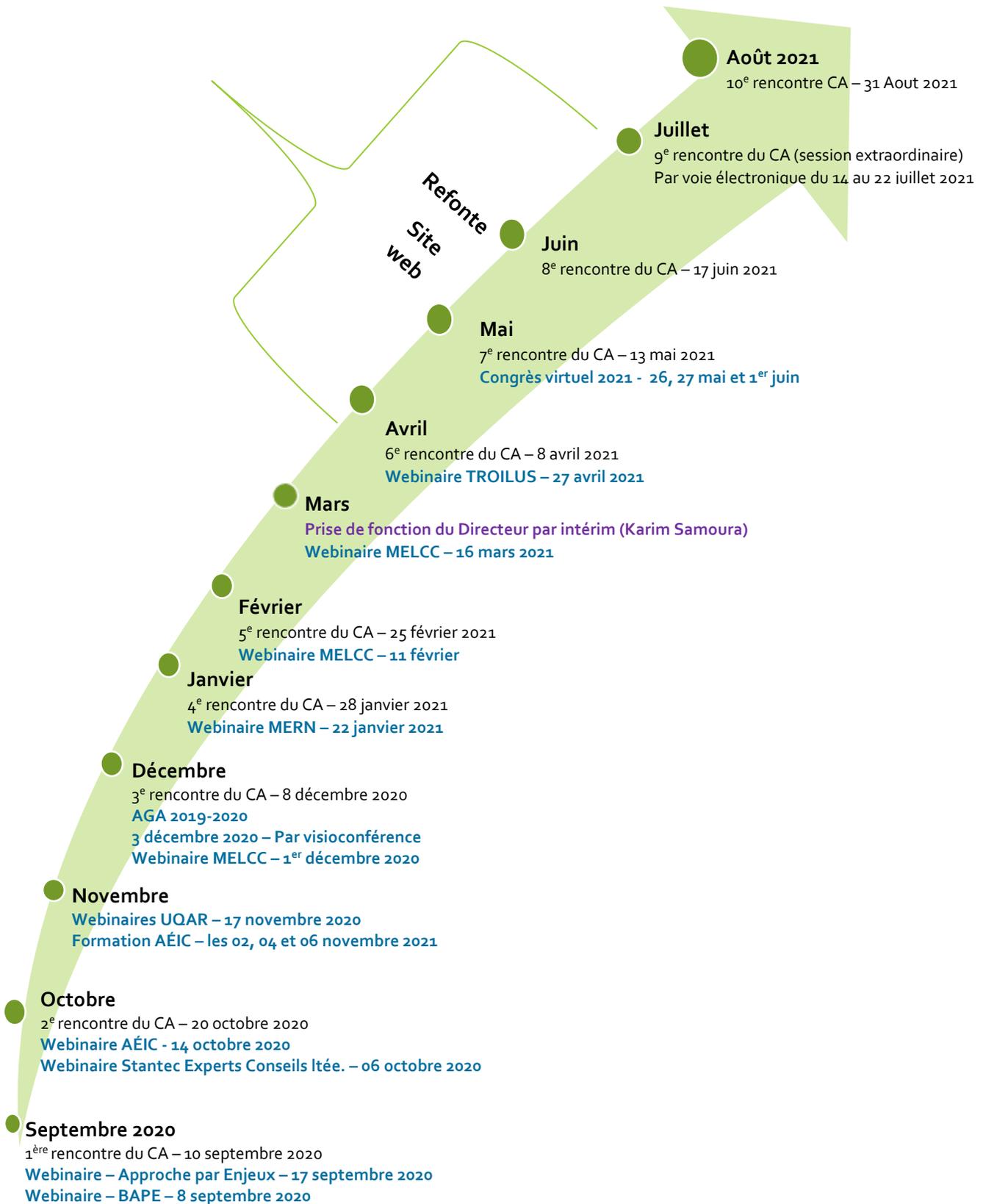


### *Directeur général par intérim de mars 2021 à août 2021*

Titulaire d'un doctorat en sciences de l'Environnement de l'Université du Québec à Montréal), Karim SAMOURA a une maîtrise des outils d'évaluation environnementale (ÉIE, ÉES, surveillance et suivi environnemental). Il dispose d'une bonne expérience en matière de gestion et animation de réseaux de professionnels en évaluation environnementale. En effet, il a été le Directeur général du Secrétariat international francophone pour l'évaluation environnementale (SIFÉE) de 2006 à juillet 2012. À ce titre, il a longtemps collaboré avec l'AQÉI et contribué au rayonnement de celle-ci. Karim SAMOURA est présentement chargé de cours au Département de Géographie, Université du Québec à Montréal (UQÀM).

Il assure la fonction de Directeur général par intérim depuis mars 2021. Il est responsable cumulativement de la gestion administrative, du soutien aux comités (Programmation, Communicabilité, Système de reconnaissance professionnelle (SRP)), de l'animation du réseau et du développement du réseau de l'AQÉI.

Figure 1. L'année 2020-2021 en un coup d'œil - Faits saillants



## 2. Membership

En date du 31 août 2021, l'AQÉI comptait 23 membres affiliés et 49 membres individuels au total. En dénombrant les employés des membres affiliés, l'AQÉI représente minimalement 350 acteurs de l'évaluation d'impacts.

La représentation des membres se décrit comme suit :

Membres affiliés :

1. ACTIVA Environnement
2. AECOM
3. Agence d'évaluation d'impact du Canada
4. BAPE
5. CUFE
6. DDM
7. Environnement et changement climatique Canada
8. Gouvernement de la Nation Crie
9. Groupe Hémisphères inc.
10. Groupe UDA inc.
11. Hydro-Québec
12. MELCC
13. Ministère des Transports du Québec
14. Ministère de l'Économie et de l'Innovation
15. Ministère de l'Énergie et des ressources naturelles
16. PESCA Environnement
17. Les Services EXP
18. SNC-Lavalin GEM Québec inc.
19. Stantec Experts-conseils
20. CIUSSS Capitale Nationale
21. TetraTech
22. Transfert Environnement et Société
23. WSP Canada inc.

Les membres individuels comprennent :

- Des professionnels : 37
- Des acteurs des OBNL : 4
- Des étudiants et retraités : 8

### 3. Accomplissements dans la période 1er septembre 2020 au 31 août 2021

#### 3.1. Assemblée générale annuelle 2020

La 29e assemblée générale annuelle a eu lieu le 3 décembre 2020 en mode virtuel. À cette occasion, les membres ont pu prendre acte du travail de la dernière année du conseil d'administration et des différents comités, une année marquée par le début de la pandémie au printemps. L'AGA a également permis de remettre le prix Carrière à M. André Delisle, conseiller stratégique senior chez Transfert Environnement et Société. M. Delisle œuvre dans le domaine de l'évaluation environnementale, des communications et de la participation publique depuis les années 1970. Il a travaillé comme médiateur de conflits environnementaux dans des dossiers majeurs, touchant autant l'environnement, l'énergie que l'aménagement urbain.

*Le prix « Carrière » de l'AQÉI est une distinction remise à un professionnel en reconnaissance de l'excellence de ses accomplissements en évaluation environnementale. Le récipiendaire est considéré, par ses pairs, comme une référence au sein de la communauté de l'évaluation environnementale du Québec. Cette reconnaissance lui vient du fait qu'il a su mener à bien des projets d'envergure ayant influencé son secteur d'activité. On entend par projets d'envergure, la direction d'études d'impacts majeures, le développement de politiques mobilisatrices, la mise sur pied de programmes d'enseignement reconnus ou la conduite de projets de recherche novateurs.*

#### 3.2. Webinaires

Pour la période 2020-2021, 11 webinaires ont été offerts, sous forme de conférences et d'ateliers de formation. La participation moyenne à ces webinaires est estimée en moyenne à 30 professionnels, provenant des organismes publics (provincial et fédéral), des firmes privées (consultants et promoteurs), des organismes sans but lucratif et des universités (enseignants et étudiants).

Une représentation constante de toutes les catégories d'acteurs est à noter aux événements. Au total, au courant de l'année, ce sont plus de deux cents participants qui ont participé à nos événements!

Les résumés des différents webinaires réalisés au cours de l'année 2020-2021 sont présentés ci-dessous, par ordre chronologique.

##### **Atelier : Démarche d'analyse des impacts structurée par enjeux et cas d'application de l'approche proposée**

Date : Jeudi 17 septembre.

Conférencier : M. Gilles Côté, directeur général du Secrétariat international francophone pour l'évaluation environnementale (SIFÉE).

Résumé : Cet atelier était une suite logique de la conférence du 27 mai dernier, portant sur la restitution d'une étude réalisée par Jean-Philippe Waaub, Bertrand Mareschal et Gilles Côté, traitant de l'analyse critique de la démarche traditionnelle d'évaluation des impacts et la présentation d'une nouvelle approche d'analyse des impacts en développement, dite « Approche par enjeux ». L'objectif de l'atelier était de poursuivre les échanges avec participants sur l'applicabilité de « l'analyse des impacts structurée par enjeux ». Un exposé détaillé présenté le conférencier a permis de revenir sur les concepts théoriques afférents à la notion d'enjeux, aux méthodes d'identification des enjeux et son application dans le cadre des études d'impacts. L'exposé a mis en évidence, les limites de la démarche classique d'analyse des enjeux et les avantages de l'approche basée sur des enjeux

structurés et encadrant les champs d'analyse des impacts. Les participants ont pu poser des questions sur les potentialités et limites de l'application de l'approche d'analyse proposée par les auteurs.

### **Webinaire : Enjeux environnementaux du développement maritime du Saint-Laurent**

Date : 06 octobre 2020

Conférencier : M. Mario Heppell, Directeur d'expertise Études d'impacts et Évaluations env. stratégiques, Stantec

Résumé : La conférence a porté sur les enjeux environnementaux et sociaux liés aux nombreux travaux de mise à niveau des équipements portuaires ainsi que de sa voie navigable dans le fleuve Saint-Laurent, et ceux liés à l'augmentation du trafic qui en découleront. La compétition est vive entre les armateurs et entre les grands ports mondiaux, Montréal et Québec étant dans la course dans l'est nord-américain contre notamment New-York, Boston, Halifax, St-John, etc. Dans ce contexte, le fleuve Saint-Laurent jusqu'aux Grands Lacs, constitue une ouverture directe et rapide aux marchés commerciaux du centre des États-Unis via sa voie maritime ou encore via les deux pôles logistiques « intermodaux » de Contrecoeur et Vaudreuil-Soulanges identifiés dans la Stratégie maritime du Québec, dévoilée en 2015. À travers cette dernière, le Québec se positionne clairement en ce sens, souhaitant ainsi doubler à 200 Mt, le volume de marchandises manutentionnées, créer 30 000 emplois et faire bénéficier la province d'investissements publics et privés de 9 MM\$ d'ici 2030. Par contre, les navires sont de plus en plus gros et avec de forts tirants d'eau. Or, bien que le transport maritime soit un choix environnemental nettement justifié, comparativement notamment aux GES émis par le camionnage, le transport ferroviaire ou la multiplication des petits bateaux, le fleuve Saint-Laurent présente certaines contraintes physiques et techniques importantes limitant l'accueil des grands navires.

### **Formation sur l'analyse comparative entre les sexes + (ACS+)**

Date : Mercredi 14 octobre de 10h00 à 11h30.

Conférencière : Miriam Padolsky, Agence d'évaluation d'impact du Canada (AÉIC)

Résumé : Il faut rappeler qu'en vertu de la Loi sur l'évaluation d'impact (LÉI), le sexe, le genre et les identités croisées sont des éléments à prendre en compte dans l'évaluation d'impact d'un projet désigné (alinéa 22 (1)s)). Ce qui montre la pertinence de l'application de l'ACS+ à l'évaluation d'impact des projets désignés. De ce fait, l'ACS+ sera prescrite dans les lignes directrices individualisées relatives à l'étude d'impact et appliquée à l'analyse des effets et des répercussions sur la santé, la société, l'économie et l'environnement des peuples autochtones. La conférence a permis de sensibiliser et outiller les participants, en leur donnant : (i) Une mise en contexte de l'ACS+ et l'évaluation d'impact au Canada ; (ii) Un aperçu des considérations relatives à l'ACS+ dans l'évaluation d'impact (iii) Un aperçu des pratiques exemplaires de l'ACS+ dans l'évaluation d'impact.

### **Webinaire : Comment tenir des séances publiques lorsque les rassemblements sont interdits**

Date : 29 octobre 2020 de 12h00 à 13h00

Conférencier : Par M. Philippe Bourke, Président au BAPE

Résumé : La pandémie que nous traversons oblige le BAPE à revoir sa façon d'interagir avec ses parties prenantes dans le cadre des audiences publiques des divers projets. Ainsi, le BAPE nous démontre, par les mesures temporaires et exceptionnelles qu'il a mises en place, son agilité à identifier des solutions pour permettre la participation des citoyens malgré les contraintes actuelles.

### **Formation sur la LÉI par l'AÉIC**

Date : 2, 4 et 6 novembre 2021

Il s'agit d'une série de formation comprenant deux modules de l'Agence d'Évaluation d'Impacts du Canada (AÉIC), visant à vulgariser la loi sur l'évaluation d'impact et discuter de son application.

#### Module 1 - Aperçu de la Loi sur l'évaluation d'impact

Ce cours vise à fournir aux participants un aperçu de la Loi sur l'évaluation d'impact et de ses règlements. Il couvrira : les étapes et objectifs du processus, l'échéancier, les rôles et responsabilités des participants, les nouveaux facteurs relatifs à l'évaluation d'impact à prendre en compte et la prise de décisions. Il a permis de fournir aux participants un aperçu des principaux éléments de la Loi sur l'évaluation d'impact et de ses règlements d'application fournira des informations aux participants sur la façon dont le gouvernement du Canada réalise les évaluations d'impact

#### Module 2- Formation avancée sur le processus d'évaluation d'impact

Le second module vise à fournir aux participants un aperçu des aspects techniques des évaluations d'impact de projets désignés en vertu de la Loi sur l'évaluation d'impact. Il décrit les facteurs à prendre en compte dans le cadre d'une évaluation d'impact ainsi que la politique et l'orientation de l'agence. Les participants en apprendront davantage sur les lignes directrices adaptées relatives à l'étude d'impact et sur l'importance de la phase de planification de l'évaluation d'impact.

#### **Webinaire : Penser socialement l'analyse environnementale : des outils pour soutenir l'évaluation des dimensions sociales de la procédure d'ÉE**

Date : Le 17 novembre 2020 de 12h00 à 13h00

Conférencière : Geneviève Brisson, professeure à l'UQAR

Résumé : La conférence a porté sur les outils développés dans le cadre d'un projet de recherche partenarial financé par le CRSH. Piloté par Marie-José Fortin puis Geneviève Brisson, chercheuses en sciences sociales du territoire, le projet ATISÉE a regroupé différents acteurs publics en phase avec les dimensions sociales de l'évaluation environnementale, afin de réfléchir aux défis et aux solutions posées par les questions communautaires et par le processus lui-même : acceptation et acceptabilité sociale, conflits, inégalités sociales, prise en compte des craintes et des préoccupations, paysage et attachement au lieu, etc. La présentation a fait un bref retour sur la démarche et sa méthodologie, ainsi que sur les constats ayant sous-tendu les outils développés. Puis un tour d'horizon de ceux-ci a été proposé, appuyé par des exemples concrets.

#### **Webinaire : Le REAFIE et les projets découlant d'une procédure d'évaluation et d'examen des impacts**

Conférenciers : Yves Rochon, Directeur général – Direction générale de l'évaluation environnementale et stratégique, Maude Durand, Chef d'équipe - Bureau de stratégie législative et réglementaire, Stéphanie Tremblay-Boudreault, Directrice adjointe – Centre de contrôle environnemental de la Côte-Nord

Résumé : Le Bureau de stratégie législative et réglementaire (BSLR) est une nouvelle unité au sein du ministère de l'Environnement et de Lutte contre les changements climatiques, mise sur pied à l'été 2020. Celle-ci a pour mandat de mettre en place une démarche systématique de révision législative et réglementaire et de piloter les chantiers multisectoriels. Lors de la conférence, le BSLR a présenté d'abord quelques faits saillants sur le Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement (REAFIE). Par la suite, appuyée par la Direction générale de l'évaluation environnementale et stratégique, la présentation de Mme Durand a traité des principaux changements apportés par le REAFIE au régime d'autorisation pour les activités découlant d'un projet autorisé via l'une des procédures d'évaluation environnementale. M. Rochon a poursuivi en présentant les nouvelles dispositions concernant ce régime d'autorisation qui peuvent être incluses dans un décret pris par le gouvernement au terme de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement. Finalement, Mme Stéphanie Tremblay-Boudreault a exposé sur les adaptations du Centre de contrôle environnemental du Québec face aux changements apportés par le nouveau régime d'autorisation.

Plusieurs outils disponibles à l'adresse suivante, dont une présentation de 45 minutes sur le REAFIE, permettront participants d'acquérir des connaissances générales sur cette nouvelle réglementation :  
<http://environnement.gouv.qc.ca/lqe/autorisations/reafie/index.htm>

### **Webinaire : Procédure accélérée d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement**

Date : 11 février 2021

Conférencier : Yves Rochon, Directeur général – Direction générale de l'évaluation environnementale et stratégique

Résumé : Le principal objectif de cette conférence était de présenter les étapes de la procédure accélérée d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement nouvellement adoptée par le règlement dans le contexte de la loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructures. Les accents sont mis sur les principales modifications au processus d'évaluation, les retraits, ajouts et modifications. La procédure accélérée est principalement basée sur les enjeux que représente un projet. Les participants doivent avoir une bonne connaissance de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts. Les principales actions en cours pour la mise en œuvre de ce nouveau règlement ont également été présentées (nouvel avis de projet, nouvelle directive, etc.).

### **Webinaire : Analyse par enjeux des projets admissibles à la PAEEIE selon la méthode proposée par le MELCC**

Date : 16 mars 2021

Conférencier : Yves Rochon, Directeur général – Direction générale de l'évaluation environnementale et stratégique

Résumé : Cette conférence avait pour objectifs d'amener les participants à : (i) s'approprier les changements apportés à la procédure d'évaluation environnementale par la Loi sur l'accélération de certains projets d'infrastructures (LACPI) pour les projets assujettis ; (ii) être conscientisés sur les impacts de ces changements dans leur travail de consultant/initiateur de projet ; (iii) comprendre les changements apportés aux documents ministériels servant à l'application de la procédure pour refléter cette nouvelle réalité ; savoir comment structurer l'analyse des impacts par enjeux et les prendre en compte dans la procédure accélérée. La conférence a traité entre autres des concepts théoriques et des méthodes afférents à leur détermination, à la structuration de l'analyse des impacts à partir des enjeux identifiés et à la présentation des résultats de l'analyse des impacts découlant de cette approche.

### **Atelier : Application de la démarche par enjeux dans la réalisation des évaluations d'impacts des projets – Partage d'expériences sur les études de cas de Troilus Gold.**

Date : 27 avril 2021

Conférencières : Jacqueline Leroux, Troilus Gold et Ann Lamontagne, Ing. PhD, Lamont Inc. Expert-conseil

Résumé : Basé sur une expérience pratique de l'équipe des experts de Troilus Gold, cet atelier pratique a consisté en un échange d'expériences sur l'application de la démarche par enjeux aux projets miniers. Les conférencières ont présenté le cas pratique d'un projet minier qui a fait l'objet de l'application de l'analyse des impacts à partir de l'approche de structuration des enjeux. Les échanges avec les participants ont porté sur la détermination des enjeux, la structuration des enjeux en critère d'impacts, l'évaluation des impacts et ciblage des mesures d'atténuation et de compensation, en lien avec les enjeux définis. L'atelier a ainsi permis aux participants d'échanger sur l'approche avec les clients, les défis et les embûches rencontrés, les pièges à éviter, les intérêts et les avantages de la démarche.

### 3.3. Refonte du site web

L'AQÉI a réalisé la migration de son site web vers une nouvelle plateforme plus attractive, instinctive et clé en main pour la gestion de son membership et ses événements. ViGlob est l'entreprise qui a été choisie par le conseil d'administration dans ce changement d'importance qui rendra plus efficace et saine la gestion interne de l'association. La majorité du contenu a été migré sur notre nouveau site et certaines archives conservées dans les dossiers internes de l'association. Également, certaines sections ont été revampées ou mises à jour. Une section sur nos projets en cours a été ajoutée pour faire valoir les développements de nos réalisations actuelles.

Le changement a été guidé par :

- l'évolution de l'AQÉI au plan organisationnel, la diversification de ses champs d'activités, et les besoins liés à la gestion de ses projets en développement;
- la nécessité de mieux structurer l'organisation des données et d'améliorer la qualité des informations aux membres pour une meilleure compréhension;
- la facilitation des inscriptions en ligne pour les adhésions et renouvellements de statuts de membres, et les participations aux événements;
- l'intégration des formations en ligne et l'amélioration de l'accès aux supports de formation;
- la facilitation des transactions qui se feront désormais, directement en ligne;
- le besoin d'un meilleur suivi de son membership et l'archivage de ses données.



### 3.4. Congrès virtuel 2021

Après une pause en 2020, l'AQÉI a organisé son premier congrès annuel en mode virtuel. Le thème était l'analyse des effets cumulatifs.

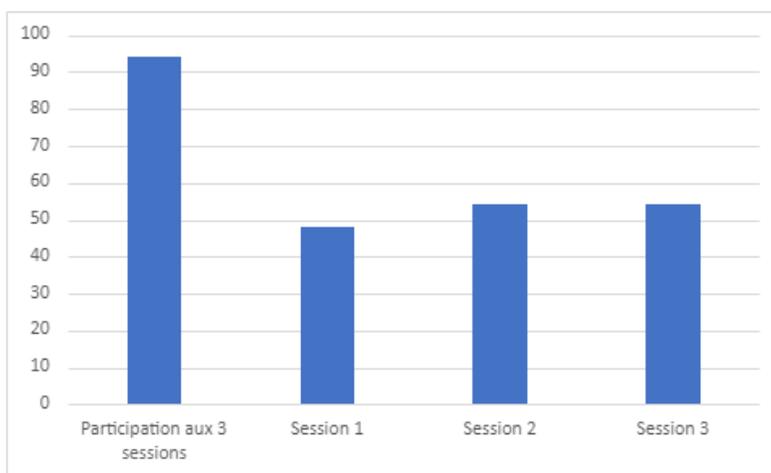
Chaque projet réalisé modifie à des degrés divers notre environnement. Leur combinaison dans le temps et dans l'espace génère des effets cumulatifs tant dans l'amplitude des répercussions que celle de la somme de leurs risques. Il est dorénavant attendu des autorités qu'elles gèrent les effets cumulatifs du développement et l'évaluation de projet doit se réaliser sous un nouvel éclairage : l'analyse des effets cumulatifs. Comment répondre à cet impératif? Autrement dit, pour nous praticiens et ceux qui travaillent avec nous, comment traiter les effets cumulatifs pour enrichir la pratique des évaluations environnementales?

La programmation du congrès a placé cette question au cœur de ses sessions thématiques. Une série de conférences et d'ateliers ont permis d'aborder la question sous des angles différents :

- Quelles sont les adaptations aux exigences provinciale et fédérale de prise en compte des effets cumulatifs qui représentent les défis les plus importants pour les promoteurs et les praticiens?
- Comment les effets cumulatifs sont-ils actuellement analysés et quelles sont les innovations méthodologiques les plus adéquates?
- Comment les effets cumulatifs des projets linéaires – considérant le défi spatial et temporel qu'ils représentent - doivent être analysés ?
- Comment optimiser la prise en compte et la traduction des effets cumulatifs en mesures d'évitement, d'atténuation et de compensation?
- Dans quelle mesure l'accessibilité aux données de suivi des projets facilite l'évaluation des effets cumulatifs incluant celles de projets non encore réalisés ?
- L'analyse des effets cumulatifs répond-elle aux attentes des acteurs de la société qui se préoccupent de plus en plus de la capacité d'accueil des milieux?

La formule virtuelle du congrès a permis de tenir des conférences d'intérêt tout en laissant une place aux échanges et à la tenue d'un panel où les intervenants et intervenantes ont pu se relancer sur les opportunités et défis de l'analyse des effets cumulatifs. Le congrès a consisté en trois sessions thématiques virtuelles d'une demi-journée et a permis une participation partielle ou complète selon les intérêts et disponibilités.

Le nombre total de participants aux trois (3) sessions réunies est de 93. La participation par session est restée relativement constante avec une moyenne de 51, comme le montre la Figure 2.



**Figure 2. Variation du nombre de participants pour les 3 sessions du congrès virtuel 2021**

Les appréciations des participants montrent que 78% d'entre eux étaient satisfaits ou très satisfaits globalement du congrès; et 17% en étaient moyennement satisfaits. Environ 75% des répondants au questionnaire après le congrès trouvent le thème pertinent. Quant à la formule du Congrès (conférences virtuelles et modulées par sessions), elle a été jugée satisfaisante par 85% des répondants.

## 4. Activités des comités

### 4.1. Comité mémoire et avis

**Membres du comité Mémoires et avis :** Lina Lachapelle, Mario Heppell et autres membres ponctuels

Lors de la revue d'une nouvelle réglementation ou Loi, un appel à tous les membres est fait pour se joindre au comité ou participer directement aux travaux du comité.

**Mandat du comité :** Le comité a pour objectif d'appuyer le conseil d'administration et les membres de l'AQÉI dans l'élaboration de mémoires et avis concernant les évaluations environnementales. Le comité est mandaté par le CA. Plus spécifiquement, les travaux du comité permettent de :

- Élaborer des documents qui serviront de versions préliminaires aux mémoires et avis de l'AQÉI sur des sujets d'intérêt liés à l'évaluation environnementale au Québec et au Canada (à la demande du CA) ;
- Suggérer au conseil d'administration des pistes de réflexion et des avenues pour intervenir sur des sujets d'intérêt en lien avec l'évaluation environnementale ;
- Fournir des conseils au CA sur des sujets d'intérêts.

*Note : Les deux derniers points (suggérer des pistes de réflexion et fournir conseils) ont peu été mis en œuvre lors des dernières années. La composition du comité étant variable, et ne se réunissant pas systématiquement, ne favorise pas l'émergence de réflexions et conseils. Points à améliorer.*

Les réalisations du comité au cours de l'année 2020-2021 se résument à :

- Rédaction de commentaires sur le projet de Loi 66 Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructures.

Il est possible de consulter ces mémoires sur le site Internet de l'AQÉI dans la section « Publications ».

### 4.2. Comité Programmation

**Membres du comité Programmation :** Alexandra Boileau, Jérôme Clément, Érica Guth, Élodie Le Grand, Pierre Batellier, Mario Heppell, Karim Samoura, Marie-Josée Lavoie

**Mandat du comité :** Faire connaître les meilleures pratiques dans le domaine des évaluations d'impacts, développer les connaissances et favoriser le réseautage.

- Développer des outils de communication performants afin de communiquer du contenu pertinent via les outils les plus susceptibles de rejoindre les membres de l'AQÉI.

Les rencontres se sont déroulées sous forme de vidéoconférences et ont porté sur :

- La présentation des membres du comité de programmation et communication
- Les objectifs du comité
- La préparation de l'AGA 2020
- La préparation du calendrier des activités 2020-2021, dont les sujets de conférences, la préparation des webinaires et la visibilité des événements
- La préparation et mise en œuvre du congrès annuel virtuel 2021 et sa visibilité
- Les propositions d'activités 2021-2022
- La préparation de l'AGA 2021 et sa visibilité

**Principales activités réalisées :** La liste des événements de l'année est la suivante (voir détails section 3.2)

- Série - Analyse par enjeux :
  - Analyse par enjeux des projets admissibles à la PAEEIE selon la méthode proposée par le MELCC, en deux parties (webinaire et ateliers d'échanges)
  - Application pratique de la démarche de l'approche par enjeux dans la réalisation des ÉIE des projets – Partage sur un cas appliqué à un projet de Troilus Gold
- Série de webinaires intitulés :
  - Enjeux environnementaux et développement maritime du Saint-Laurent
  - Analyse comparative entre les sexes (ACS+)
  - Comment tenir des séances publiques lorsque les rassemblements sont interdits ?
  - Penser socialement l'analyse environnementale : des outils pour soutenir l'évaluation des dimensions sociales de la procédure d'ÉE
  - Le REAFIE et les projets découlant d'une procédure d'évaluation et d'examen des impacts
  - Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure
- Formations:
  - Formation Niveau 1 – LEI
  - Formation Niveau 2 - LEI
- Congrès virtuel 2021 - Analyse des effets cumulatifs : comment répondre aujourd'hui à cet impératif ?

#### 4.3. Comité recrutement

**Membres du comité recrutement :** Christine Martineau, Erica Guth, Marc-Antoine Ladouceur.

**Mandat du comité :** Le mandat du comité est de développer des stratégies pour regrouper au sein de l'AQÉI le plus d'acteurs possibles concernés par la pratique de l'évaluation environnementale au Québec soit comme membre directement ou par le biais de collaboration. Le comité vise à augmenter le nombre des membres et des partenaires afin d'assurer à la fois une plus grande visibilité de l'AQÉI et une meilleure stabilité financière.

**Réalizations du Comité :** Les réalisations du comité au cours de l'année 2020-2021 se résument à :

- Optimisation du processus de recrutement des membres
  - La liste des membres potentiels a été revue
  - Des actions aux divers administrateurs ont été assignées pour la sollicitation.
  - Préparation de messages clés résumant les avantages
- Lancement d'une campagne ciblée durant l'été qui coïncidait avec le lancement de notre nouveau site WEB.
- Simplification du plan de visibilité
- Réforme des frais d'adhésion.

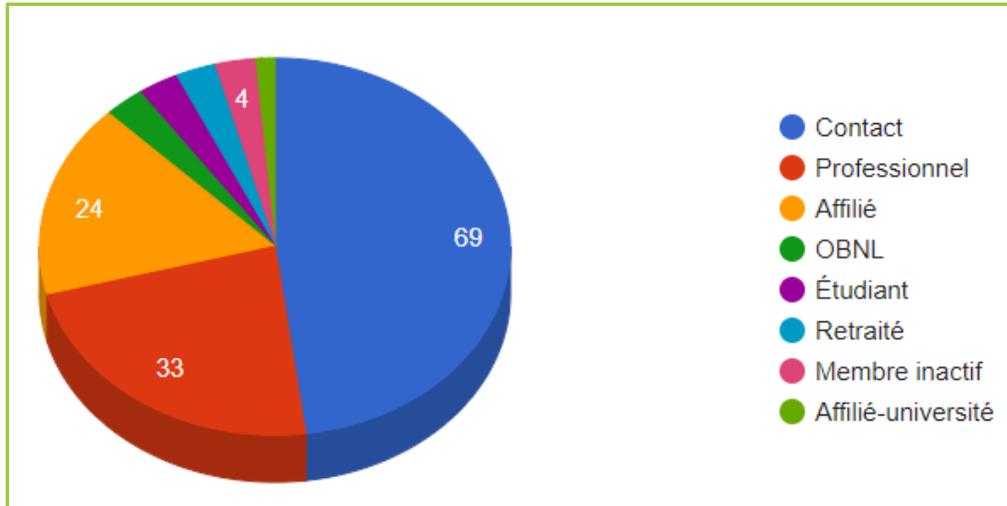
Les actions menées dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de recrutement lancée depuis juillet 2021, couplées avec le lancement du nouveau site Internet, ont permis d'accélérer le renouvellement de l'adhésion d'anciens membres et le recrutement de nouveaux membres. Ainsi on constate déjà pour l'année 2021-2022, une tendance à l'augmentation du nombre de membres affiliés avec une plus grande implication des promoteurs de grands projets de développement, des firmes de consultants en évaluation d'impacts, et un intérêt grandissant des institutions universitaires. (voir Figure 3.)

Pour la période 2021-2022, des ajustements ont été apportés aux frais d'adhésion des affiliés et des nouvelles catégories de membres ont été créées. Les frais d'adhésion n'avaient pas été augmentés depuis plusieurs années et il a été conclu de les augmenter légèrement. Suite à une recommandation du comité, les dates de renouvellement sont maintenant à date fixe et les avis transmis automatiquement par notre nouvelle plateforme.

**Tableau 2. Frais d'adhésion**

<b>Catégories de membres</b>	<b>Montants</b>
Organisme affilié	700,00 dollars + taxes
Université affiliée	200,00 dollars + taxes
Membre individuel professionnel	110,00 dollars + taxes
Membre individuel OBNL	70,00 dollars + taxes
Membre individuel Retraité et étudiant	40,00 dollars + taxes

Les objectifs visés pour l'adhésion des membres pour la période de 2021-2022 sont ambitieux, mais réalistes : 26 membres affiliés, 3 universités affiliées, 30 membres individuels (professionnels, OBNL, retraités, étudiants). Nous avons espoir que le tarif intermédiaire de 200\$ pour les universités nous permettra de rejoindre un plus grand nombre d'enseignants tout en nous donnant accès à cette pouponnière de futurs spécialistes en évaluation environnementale.



**Figure 3. Nombre de membres par catégorie au 04 novembre 2021**

À noter que « Membre inactif » regroupe les organismes dont le processus d'adhésion est en cours. Ces organismes deviendront des membres affiliés à la fin de leur processus d'adhésion. Les contacts correspondent aux personnes inscrites dans la liste des contacts pour la diffusion des informations, depuis la mise en ligne du site web.

#### 4.5. Comité Système de Reconnaissance Professionnelle (SRP)

**Membres du Comité SRP :** Yves Rochon, Mario Heppell, Karim Samoura, Lina Lachapelle, Jean-François Hudon, Luc Valiquette, Marc-Antoine Ladouceur

**Mandat du comité :** Ce comité a pour objectif d'établir le plan d'action ciblant la mise en œuvre d'un système de reconnaissance professionnelle (SRP) en évaluation d'impacts au Québec. Ses travaux entamés au printemps 2017 ont permis de produire une série de rapports qui ont confirmé l'intérêt des acteurs du milieu pour la mise en place d'un SRP, ces documents se trouvent sur notre site internet sous la rubrique « À propos ».

**Réalisations du Comité :** Les réalisations du comité au cours de l'année 2020-2021 se résument à :

- Élaboration des étapes à suivre pour la mise en place du SRP (note conceptuelle du projet)
- Mise en place de la stratégie de recherche de commandites et subventions.
- Établissement d'un budget pour la mise en place du SRP
- Benchmarking avec d'autres organisations qui ont suivi un processus similaire de mise en place d'un SRP

La note conceptuelle élaborée définit les objectifs du projet SRP comme suit :

- Identifier les catégories professionnelles sur la base de leurs rôles et responsabilités et définir les connaissances et aptitudes minimales requises dans le cadre de la réalisation d'une ÉI

- Produire une grille d'analyse des compétences recherchées et des équivalences (formation académique et expérience pertinente)
- Définir la structure opérationnelle du SRP
- Mettre en place un dispositif de renforcement des capacités des membres, incluant les formations certifiantes, les échanges professionnels et cas pratiques
- Élaborer et rendre opérationnelle des politiques de bonnes pratiques et code d'éthique des membres

Pour atteindre ces objectifs, les activités du projet sont regroupées dans trois (3) phases comprenant plusieurs étapes, à savoir :

- **1ère phase (en cours):** Le développement de l'initiative et la formulation du projet, et la recherche de l'engagement des acteurs clés du domaine. (6 mois)
- **2ème phase :** L'implantation du SRP, comprenant le développement des contenus (critères, modules de formation, etc.) et de mise en place des différents mécanismes / procédures pour l'accréditation (1 an)
- **3ième phase :** Volet pilote de mise en œuvre du SRP (6 mois)

Pour l'année 2021-2022, les perspectives sont les suivantes :

- Obtenir l'engagement formel des instances gouvernementales (MELCC, BAPE et de l'AÉIC), paragonnementales, des bureaux d'étude et promoteurs privés en faveur d'une pratique exemplaire en évaluation d'impact.
- Lancer la recherche de financement : MELCC, AÉIC, MÉI, BAPE ...
- Collaborer avec l'AQVE et autres institutions à cibler pour la mise en place des mécanismes et procédures nécessaires
- Déterminer les principaux éléments des programmes de formation et critères d'évaluation pour la certification

## 5. Projet « Mieux communiquer les évaluations environnementales »

- **Mise en contexte sur le projet:**

Constatant que les enjeux, le vocabulaire ou les processus relatifs aux ÉIE étaient le plus souvent méconnus ou mal compris, l'AQÉI a décidé de mettre sur pied un projet d'éducation à l'évaluation environnementale.

L'AQEI, le BAPE et le MELCC font le constat commun que l'exercice de réaliser des évaluations environnementales (ÉE) de petits et grands projets demeure largement incompris même après 40 ans de pratiques au Québec. La confusion demeure aussi chez le grand public, les décideurs et les médias

quant aux rôles des principaux intervenants du domaine de l'ÉE à savoir les initiateurs de projet, les experts en études d'impact et en participation du public, le MELCC et le BAPE.

L'AQÉI, le BAPE et le MELCC conviennent également que les rapports d'étude d'impact, et plus particulièrement leurs résumés, devraient être davantage vulgarisés en étant remaniés tant sur le fond et que sur la forme pour les rendre plus accessibles aux différents lectorats concernés.

Les objectifs du projet sont :

- Assurer une **meilleure compréhension du rôle des principaux intervenants** dans le domaine de l'évaluation environnementale;
- **Vulgariser la méthodologie** (étapes de la démarche) d'évaluation des impacts;
- **Vulgariser les rapports d'étude d'impact** (chapitres du rapport principal, résumé du rapport, autres documents d'information (bulletin, vidéo, etc.) afin de permettre leur meilleure compréhension par tous les lecteurs;
- Permettre une **meilleure participation des parties prenantes au processus** d'évaluation environnementale;
- Permettre une **meilleure compréhension des enjeux environnementaux et sociaux** par les **décideurs**;
- **Réduire l'opacité des études d'impacts** pour en faire de **véritables outils** de prise de décision collective.

Durant l'année 2020-2021, les efforts se sont surtout concentrés à finaliser la note concept décrivant le projet et à solliciter des partenariats financiers et de collaboration.

Le projet comporte deux grands volets : une table d'échange et un atelier de travail regroupant les principaux acteurs du domaine animé par un spécialiste de l'ÉE (Jean Hébert) et un communicateur scientifique (Michel Rochon).

Les objectifs de la table d'échange sont de préciser les activités à mener pour mieux faire connaître la pratique de l'évaluation environnementale au grand public, aux médias et aux décideurs (élus et gestionnaires du milieu). Le livrable attendu est de produire un plan de communication et visibilité en évaluation environnementale.

L'atelier a pour objectif de déterminer une nouvelle mouture vulgarisée du rapport d'étude d'impact, de son résumé et autres documents associés, avec comme livrables à la clé, un nouveau modèle de rapport d'étude d'impact et de son résumé d'étude.

**Tableau 3. État de la mobilisation du financement**

Organisme	Montant
MELCC	15 000\$
BAPE	15 000\$
MTQ	15 000\$
MÉI	15 000\$
Hydro-Québec	15 000\$
Transfert Environnement	7 500\$
<b>Total</b>	<b>82 500\$</b>

**Tableau 4. État de la mobilisation des participants**

Affiliation	Organisme	Ressource
Consultant	Coordonnateur du projet et spécialiste ÉE	Jean Hébert
Consultant – Association des communicateurs scientifiques	Spécialiste en communication scientifique	Michel Rochon
AQÉI	Représentant AQÉI et coordonnateur logistique	Karim Samoura
Agence gouv. Québec	BAPE	Philippe Bourke
Promoteur public	Hydro-Québec environnement	Annie Prince
Promoteur public	Hydro-Québec participation publique	Carole Ménard
Éducation	INRS-ETE	Luc Valiquette
Éducation	UQAM -ISE	Sébastien Wassenberger
Public-ONG	CRE-Montréal	Emmanuel Rondia
Agence gouv. Canada	ACÉI	Geneviève Bélanger
Agence gouv. Québec	MELCC	Marie-Claude Dumon-Bourget
Agence gouv. Québec	MÉI	Leila Ghorbel
Agence gouv. et promoteur public	MTQ	Sylvie Tanguay
Promoteur privé	Association minière du Québec	Micheline Caron
Consultant ÉE	SNC-Lavalin	Lina Lachapelle
Consultant ÉE	WSP	Hélène Desnoyers
Consultant PP	Transfert	Marie-Ève Martin
Consultant ÉE	Pesca	Nathalie Leblanc
Consultant ÉE	TetraTech	Jacqueline Roy

## 6. Activités de représentation et de visibilité

### 6.1. Organisation du congrès de l'ABQ

Le congrès annuel 2021 de l'Association des Biologistes du Québec portera sur le thème « Évaluation environnementale – perspectives et défis ». Ce Congrès, qui se tiendra à Boucherville, les 25 et 26

novembre 2021, vise à amener une réflexion et outiller les biologistes et les professionnels qui travaillent avec eux pour relever les défis des nouvelles règles fédérales et provinciales d'évaluations environnementales, les nouveaux régimes d'autorisation et les nouvelles méthodes en émergences. Il met ainsi un accent sur les évaluations environnementales, avec les thématiques suivantes :

- Évolution des évaluations environnementales et de l'implication des biologistes
- Règlementations environnementales et nouvelles obligations
- Recherches et innovations pour les méthodes d'évaluation
- Évaluation de grands projets types avec retour d'expériences
- Évaluations par type de milieux : aquatiques, milieux humides, maritimes, terrestres

Compte tenu des thèmes du congrès et en application de son l'entente de collaboration avec l'ABQ, l'AQÉI a accepté de s'associer à cet événement majeur en tant que partenaire. À ce titre, l'AQÉI bénéficiera d'une grande visibilité à travers :

- Une allocution de sa présidente lors de la cérémonie d'ouverture du congrès;
- L'animation par Karim Samoura, directeur général de l'AQÉI, de la première session plénière qui connaîtra la participation de conférenciers de prestige;
- La modération par Lina Lachapelle, présidente de l'AQÉI, du principal panel du congrès. Jean Hébert, expert en évaluation environnementale, participe à ce panel à titre de représentant de l'AQÉI ;
- La réalisation d'une session sur la participation publique, animée par Alexandra Boileau, vice-présidente de l'AQÉI;
- La participation de plusieurs de ses membres et son implication directe dans l'organisation et l'animation de sessions plénières et parallèles.

À noter que les membres de l'AQÉI bénéficient du tarif de membre, lorsqu'ils participent aux événements de l'ABQ.

## 6.2. IAIA

L'IAIA désire améliorer ses interactions avec ses divers membres. Un processus rigoureux d'entrevues a été mené auprès de ses membres auquel l'AQÉI a participé. Le rapport d'analyse recommande de migrer d'une relation « transactionnelle » à une relation plus stratégique axée sur des collaborations qui répondraient mieux aux missions et aux objectifs de toutes les parties. Il est aussi recommandé de minimiser les cotisations annuelles des affiliés et de supprimer le besoin de rapports et de listes, en se concentrant plutôt sur la façon d'encourager une collaboration continue sur des activités et des projets mutuellement bénéfiques.

Parmi les suggestions visant l'amélioration de la collaboration avec les affiliées identifiées lors des entretiens, on retrouve :

- Participer aux groupes de travail de l'IAIA et/ou aux tables rondes conjointes qui soutiennent la croissance de l'évaluation d'impact et/ou éclairent les efforts liés aux plans stratégiques des deux parties.

- Identifier des professionnels au sein de la base de membres de l'organisation affiliée et/ou de la région géographique pour servir de formateurs, d'experts en table ronde, etc.
- Développer des webinaires et/ou des publications conjoints.
- Participer à des efforts conjoints de relations publiques et de communication qui mettent en évidence la pratique de l'évaluation d'impact, comme la Journée des professionnels de l'environnement.
- Partenariat sur les traductions de formations, vidéos, webinaires et autres projets qui seraient bénéfiques pour les deux parties.

### **6.3. Présence sur les réseaux sociaux**

L'AQÉI a été présente sur Facebook et LinkedIn dans la perspective de rejoindre de plus en plus de professionnels dans le monde des études d'impacts. Les médias sociaux nous ont permis de surtout diffuser du contenu sur nos activités. Avec la mise en ligne du nouveau site web, il sera plus aisé de faire des liens vers le contenu du site web via les comptes de médias sociaux de l'AQÉI.

## **7. Activités à venir pour l'année 2021-2022**

### **7.1. Lac-à-l'épaule - Réflexion sur les orientations stratégiques de l'AQÉI**

Lors de l'adoption du budget pour l'année 2021-2022, il a été convenu de planifier une réunion de réflexion sur les orientations stratégiques de l'AQÉI. Cette réunion ne sera pas exclusive aux membres du CA, les proches collaborateurs y seront conviés de même que les anciens administrateurs. Après cinq années, le maintien de quatre comités, le passage de trois directeurs généraux, la création de deux projets, la refonte de notre plateforme d'échanges, il est temps de faire le point sur notre mission, notre vision, nos objectifs et stratégies pour atteindre ces derniers. La rencontre est planifiée en juin, après le congrès annuel. Les nouveaux administrateurs auront eu le temps de se familiariser avec l'AQÉI et ainsi participer concrètement aux échanges.

### **7.2. Programmation : webinaires et formations**

Le comité Programmation vous proposera pour la fin de l'année 2021 une programmation sommaire en fonction des projets en cours, mais aussi des suggestions des membres de l'an dernier. Par ailleurs, le comité prépare activement la programmation de l'hiver 2022, les informations concernant les événements à venir seront affichées en ligne sur le site web de l'AQÉI (onglet « Activités ») et diffusées sur nos réseaux sociaux.

### **7.3. Congrès annuel de l'AQÉI**

Le comité programmation prépare le congrès annuel 2022. Dans le contexte de la pandémie de COVID 19, le comité de programmation de l'AQÉI prépare une formule hybride avec des conférences virtuelles, mais aussi un rassemblement en personne pour favoriser le réseautage et des activités plus participatives. Encore une fois, le thème devra répondre aux attentes et suggestions des membres que l'AQÉI recueillent à chaque événement.

### **7.4. Remise de Prix d'excellence de l'AQÉI**

La remise de prix est adaptée annuellement et sera jumelée en 2022 avec le congrès annuel.

### 7.5. **Projet Mieux communiquer les évaluations environnementales**

Le projet Mieux communiquer les évaluations environnementales sera déployé en 2021-2022 et doit se terminer en mai 2022.

### 7.6. **Projet sur la reconnaissance professionnelle**

L'année 2021-2022 ciblera le financement et recherches de partenaires. Le programme sera déployé subséquemment. Les orientations de ce projet seront notamment discutées au Lac-à-l'épaule, car elles ont un fort potentiel d'être structurantes pour l'AQÉI.

## 8. **Partenariats et affiliation de l'AQÉI**

Au cours de l'année 2020-2021, l'AQÉI a consolidé ses partenariats afin d'élargir son offre de services à ses membres.

- Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE)  
Les membres de l'AQÉI bénéficient des prix préférentiels (membre) lors des ateliers ou formations du CQDE.
- Association des biologistes du Québec (ABQ)  
Les membres de l'AQÉI bénéficient des prix préférentiels (membre) lors des formations de l'ABQ.
- Association de vérification environnementale (AQVE)  
Les membres de l'AQÉI bénéficient des prix préférentiels (membre) lors des formations, ateliers et webinaires de l'AQVE.
- Regroupement des Géographes du Québec
- Secrétariat international francophone pour l'évaluation environnementale (SIFÉE)
- International Association for Impact Assessment (IAIA)



ASSOCIATION  
QUÉBÉCOISE  
POUR L'ÉVALUATION  
D'IMPACTS

Site internet : <https://www.aqei.qc.ca/>  
Courriel : [aqei@aqei.qc.ca](mailto:aqei@aqei.qc.ca)